

Prendre en compte la flore dans son système pastoral

Objectifs de la formation

Se former à la botanique pour savoir l'utiliser dans la gestion des parcelles dédiées à la pâture et optimiser son système pastoral.

Pré-requis

Aucun

Contenu

La journée se découpera en 2 parties :

Une partie théorique pour déterminer et classer les espèces végétales de sa parcelle de pâturage : apports sur la botanique, l'écologie et les types de relevés botaniques, utilisation d'ouvrages pour déterminer une plante, présentation du contexte départemental mettant l'accent sur la biodiversité remarquable de l'Aude.

Une partie sur le terrain pour comprendre ce qu'une plante nous raconte d'un milieu et comment le cortège floristique nous renseigne sur l'utilisation de la parcelle et sur son potentiel : description des principaux milieux du site, détermination des espèces les plus courantes sur différents types de milieux, les qualités pastorales de chaque milieu, la signification de la présence des principales plantes observées, leurs valeurs fourragères et écologiques, les notions de mosaïque paysagère et de biodiversité fonctionnelle ;
Bilan de la formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Exposé théorique avec support écrit remis à chaque participant, questions-réponses. documents pédagogiques, ordinateur et vidéoprojecteur
Mise en situation pratique sur site, visite de parcelles
Travail de groupe et apports complémentaires du formateur

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

18 mai 2020

11300 A définir

Clémentine PLASSART, botaniste

09:30 - 17:30 (7hrs)

Partenaire(s)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Statut _____

Courriel _____ Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 08/05/2020

Tarifs

Coût de la formation : 154€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

resp. de stage : Mathilde Bernier
adear11@jeminstallepaysan.org
Adear 11
Maison Paysanne
1 avenue Salvador Allende
11 300 Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :